



## NÉCROSE

Antiphlogistiques; sangsues; vésicatoires; cautérisation ponctuée ou transcurrente; résection; compression; ouvrir les abcès; drainage; injections; extraire les séquestres; **pansements antiseptiques**. Toniques; quinquina; phosphates. Bains sulfureux et de mer; eaux minérales. — **NECROSE PHOSPHOREE**. Ne pas garder dans les ateliers les gens ayant de mauvaises dents ou des gengivites; faire changer de profession. Régimes toniques; amers; injections chlorurées; pommades calmantes; ouvrir les abcès de bonne heure; n'enlever les séquestres que lorsqu'ils sont mobiles. — **Eaux sulfureuses sodiques**.

1928. — **ANTISEPTIQUE DESNOIX**. Méthode Lister.

(Voir § 2075.)

1929. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**. — Salicylé. L'association de l'acide salicylique à l'acide phénique constitue, dit le D<sup>r</sup> Declat, un des plus puissants antiseptiques connus. Dans les divers pansements, son emploi a toujours donné les résultats les plus satisfaisants, et son usage a, de la thérapeutique, bien vite passé dans la vie usuelle. Le Phénol Leber est actuellement d'un emploi journalier.

1930. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1931. — **QUINA-QUASSIA RABOT**.

1932. — **SIROP DE QUINQUINA FERRUGINEUX DE LE COUPPEY**.

1933. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE**, cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

1934. — **PHOSPHATE DE FER SOLUBLE DE LERAS**.

**1934 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydrophosphate de chaux.**

Le chlorhydrophosphate de chaux est la préparation la plus rationnelle, la seule physiologique, puisqu'à l'état naturel ce sel ne se dissout qu'à la faveur de l'acide chlorhydrique du suc gastrique ; c'est la seule qui réunisse à l'action eupeptique de l'acide chlorhydrique les effets reconstituants du phosphate de chaux, et concourt directement au même but.

C'est celle qui, sous le même volume, contient le plus de médicament, l'acide chlorhydrique ayant, sur le phosphate de chaux un pouvoir dissolvant plus considérable que tous les autres acides.

C'est également la moins acide ; c'est enfin la plus économique, condition importante pour un traitement souvent de longue durée.

Mélangée à de l'eau sucrée, de l'eau et du vin, elle est insipide, de sorte que les malades ne s'en fatiguent point. Prise au moment des repas, comme cela doit être, elle favorise la digestion d'une manière très sensible.

Dose : Une cuillerée à bouche de Solution du D<sup>r</sup> Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.

**1935. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux.**

Avec ses propriétés d'assimilation, le biphosphate de chaux, par sa nature soluble, doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites.

Dose : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

**1936. — SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON, au chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)**

**1937. — ÉLIXIR CHAPÉS, phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)**

1938. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

1939. — EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON  
(Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°).

1940. — EAUX MINÉRALES D'EAUX-BONNES (Basses-  
Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (12° à 32°).

1941. — EAUX MINÉRALES D'URIAGE (Isère). Eaux  
chlorurées sodiques sulfureuses (27°.)





## NÉPHRITE

**NÉPHRITE AIGUE** : diète lactée; bains; révulsifs sur la région lombaire; bains de vapeur. Ne pas administrer de médicaments pouvant s'accumuler dans le rein; éviter toute cause de refroidissement; diurétiques; astringents. — **NÉPHRITE PARENCHYMEUSE** : même traitement. — **NÉPHRITE CHRONIQUE** : insister sur les diurétiques; même traitement; eaux minérales alcalines.

1942. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1943. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué; son effet est intermédiaire entre le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas, et le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait étheré de piment, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1944. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1945. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833).

1946. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1947. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET.**

1948. — **GRANULES DE DIGITALINE DE HOMOLLE ET QUÉVENNE.**

1949. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs. (Voir § 97.)

1950. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT**, à la digitale. « *La digitale, dit Bouchardat, s'emploie dans la néphrite (mal de Bright) et MM. Homolle et Quévenne l'ont également utilisée avec succès.* »

La digitale, à la condition d'être toujours également présentée, offre les plus grandes ressources aux praticiens, et en prescrivant le Sirop du D<sup>r</sup> Frobert, ils peuvent compter sur une préparation toujours identique et scrupuleusement dosée.

1951. — **VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT**. Vin antihydropique. — Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, c'est un des plus puissants diurétiques connus, et son emploi a toujours donné les résultats les plus satisfaisants. (Voir § 1414.)

1952. — **THÉ DU D<sup>r</sup> BECQUET** : stigmates de maïs.

1953. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Spécifique. (Observations du D<sup>r</sup> Pitet.) (Voir § 559.)

1954. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à 0,02). (Voir § 1169.)

1955. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : quassia et quina. (Voir § 40.)

1956. — **Eaux MINÉRALES DE CUSSET (Allier)**. Eaux bicarbonatées sodiques (16°).

1957. — EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS  
(Haute-Savoie). Eaux bicarbonatées calciques (12°).

1958. — SEL DE VICHY OU DE VALS DE CHANTEAUD  
DE VENDOME. (Voir § 30.)





## NÉVRALGIES, NÉVROSES

Topiques calmants; **révuifs**, et surtout vésicatoires morphinés. Piqûre avec l'atropine. Electricité; aimantation; injections sous-cutanées avec le **bromhydrate de quinine**; inhalations d'éther ou de chloroforme. A l'intérieur, **gelsémium**, paulinia, fraxinine, quinoïdine, cressine, tous les **antispasmodiques**; **aconit** et **quinium**; **bromures alcalins**; **chloral**; solanées vireuses; **toniques et ferrugineux**; enfin section du nerf. Bains et douches sulfureuses. Rechercher s'il y a eu syphilis. S'il y a intermittence, **sulfate de quinine**: dans les névralgies rebelles, sulfate de cuivre ammoniacal et douches térébenthinées. — **NÉVROSES**: rechercher la cause. **Antispasmodiques**: **bromures alcalins**; opiacés; haschich; électricité; hydrothérapie. — **Eaux minérales calci-sodiques**.

1959. — **EMPLATRE LE PERDRIEL**, au thapsia.

1960. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révuif instantané.

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0. Le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1961. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1962. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir §§ 789 et 892.)

1963 — TOPIQUE BERTRAND. (Voir § 1833.)

1964. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1965. — PILULES DE GELSEMIUM DU D<sup>r</sup> FOURNIER. Les propriétés thérapeutiques du « *gelsemium sempervirens* » sont établies aujourd'hui, d'une manière irréfutable, par les travaux et les observations des D<sup>rs</sup> Dujardin-Beaumetz et Maurice Raynaud, de Paris, Gordes, de Genève, Ortille, de Lyon, et bien d'autres savants médecins.

« Les Pilules anti-néuralgiques du D<sup>r</sup> Fournier ont permis  
« de vulgariser l'emploi du *gelsemium*; leur action anti-  
« néuralgique presque élective sur les nerfs de la cinquième  
« paire, en fait un spécifique des néuralgies faciales et s'étend  
« jusqu'aux néuralgies intercostales et même sciatiques. »

Professeur Desmarres.

DOSES : Deux pilules à la fois, puis une toutes les heures jusqu'à six ou sept.

1966. — REMÈDE ANTI - NÉURALGIQUE DE A. RADIGUET.

Le Remède anti-néuralgique de A. Radiguet, d'un usage aussi simple que commode, s'emploie seulement au moment des crises. Il se compose exclusivement : 1<sup>o</sup> d'un cataplasme calmant, à base de plantes vireuses : stramonium, morelle, jusquiame, etc. ; 2<sup>o</sup> de pilules anti-néuralgiques, de composition spéciale, à base de sulfate de quinine chimiquement pur, d'extrait d'opium, de jusquiame, etc.

Ce précieux agent thérapeutique agit avec une rapidité remarquable sur le système nerveux facial, et il a la propriété de calmer, pour ainsi dire instantanément, les néuralgies du trijumeau ; il se recommande conséquemment tout spécialement à l'attention du corps médical.

Durée du traitement : Un jour. Une seule boîte suffit pour empêcher toute récurrence.

DOSES ET MODE D'EMPLOI : Délayer la farine calmante dans un peu d'eau ; la faire cuire 10 à 12 minutes ; l'étendre sur un linge fin et l'appliquer aussi chaude que possible sur les parties douloureuses.

Après la pose du cataplasme, prendre 5 pilules avec un intervalle de cinq minutes entre chacune d'elles. Le praticien sera toujours libre de varier la dose des pilules suivant l'âge et le tempérament du malade.

1967. — **MENTHOLINE**, ou crayon anti-névralgique à base de menthol. D'un emploi facile, et grâce à ses bons effets, ce crayon est aujourd'hui très répandu et très apprécié ; sa forme élégante permet de l'avoir toujours sur soi, au théâtre, à la promenade, aux réunions ; par son odeur très agréable, il remplace avantageusement les flacons de sels anglais.

MODE D'EMPLOI : Appliqué légèrement et à différentes reprises sur le siège de n'importe quelle douleur nerveuse, il procure une agréable sensation de fraîcheur et amène un calme immédiat.

Les **névralgies** et les **migraines** les plus opiniâtres sont toujours soulagées et très souvent guéries par l'emploi de la **Mentholine**.

1968. — **NERVINE FOURLON**. Produit complètement inoffensif, à base de camphre. Dans la névralgie, il suffit d'imbiber de **Nervine Furlon** le tampon contenu dans la boîte, de l'introduire dans la narine du côté malade et de faire deux ou trois aspirations fortes pour obtenir une sédation aussi complète qu'instantanée. On peut aussi frictionner la tempe avec de l'ouate imbibée de **Nervine**.

Dans les douleurs dentaires, la **Nervine Furlon** réussit également bien ; si la dent est cariée, il suffit d'introduire dans l'ouverture un tampon d'ouate imbibée de **Nervine** ; si la douleur n'est pas calmée, employer ce topique comme pour la névralgie.

1969. — **DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM FOUCHER** (*d'Orléans*). L'emploi du bromure de potassium est obligatoire dans le traitement des maladies nerveuses en général; de plus, son usage a toujours donné des résultats constants; il peut être supporté à très fortes doses et sans danger dans la cure des **névralgies**, des affections du cœur, du cerveau, de l'hystéro-épilepsie, etc.

Malheureusement sa saveur peu agréable empêchait beaucoup de malades de le prendre en solutions ou en sirops. **Monsieur Foucher** est arrivé à présenter le bromure de potassium sous forme de **Dragées** et à masquer complètement le goût de ce bromure alcalin.

D'une ingestion facile, d'un dosage exact, les **Dragées Foucher** permettent au praticien de suivre, de surveiller et de modifier à son gré ses prescriptions.

Chaque dragée contient **25 centigrammes** de bromure de potassium chimiquement pur.

1970. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1971. — **TRIBROMURE GIGON**. (Voir § 1310.)

1972. — **CHLORAL LIMOUSIN**.

1973. — **CAFÉ BARLERIN**, en infusion après les repas. (Voir § 1923.)

1974. — **THÉOBROME KINA-AUPÉE**, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 216.)

1975. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne. (Voir § 1372.)

1976. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1977. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1978. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** (Voir § 1357.)

1979. — **SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1359.)

1980. — **CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM, au quinquina.** Les névralgies reconnaissent diverses causes se rapportant forcément à un mauvais état général. La médication, tendant à reconstituer l'organisme, convient donc dans le traitement des névralgies, même les plus rebelles.

Le **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem, au quinquina**, peut, par sa composition, prendre place parmi les toniques et les fortifiants dignes d'être recommandés au praticien. Les alcaloïdes et le tannin contenus dans le quinquina rigoureusement dosé, qui sert à la préparation du **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem** sont précisément la base active de tout traitement dirigé contre les névralgies ; d'autre part, les matières grasses et sucrées que renferme le chocolat combattent avec succès les troubles de la nutrition.

1981. — **GRANULES LECOQ.** Aconitine à un demi-milligramme.

1981 *bis*. — **PILULES MOUSSETTE.** Aconitine et quinium.

1982. — **ANTINAUSE OUDIN,** liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. (Voir § 1922.)

1983. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC,** à base d'extrait thébaïque et d'aconit. L'aconit et l'opium associés en proportions convenables, constituent un excellent calmant des névralgies en général ; le **Sirop de Malric** contient ces deux agents thérapeutiques dans des proportions toujours égales et dont l'action est toujours identique pour une même dose.

(Pour DOSES, voir § 395.)

1984. — **CIGARETTES GINIEZ**, au cannabis indica. (*Chanvre indien ou haschich*). D'après le D<sup>r</sup> Moreau, les Cigarettes au cannabis indica sont appelées à rendre de grands services à la thérapeutique dans le traitement de toutes les névroses, et c'est à ce titre que les Cigarettes Giniez se recommandent au corps médical.

1985. — **GRESSINE B. DUPUY**. La Cressine isolée par M. Dupuy, est le principe actif du « cresson alénois ; » les observations recueillies par les nombreux médecins qui l'ont employée, démontrent son efficacité souveraine contre les névralgies de toutes sortes.

1986. — **ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN**. (Voir § 2362.)

1987. — **KALIBAUME GROSJEAN**. (Voir § 2354.)

1988. — **PAULLINIA GRANULÉ DE VELPRY**. (Voir § 25.)

1989. — **PRISES DE PAULLINIA CLÉRET**. Dans les cas de névralgies rebelles où le sulfate de quinine a échoué, on obtient de bons résultats du paullinia Cléret. Il est également prescrit avec succès contre le tic douloureux de la face.

Dose : Au moment des crises, prendre deux ou trois demi-prises, de dix en dix minutes.

1990. — **PILULES ANTI - NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS**, à base de théine, de valérianate de zinc et de quinine.

1991. — **POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD**. (Voir § 380 bis.)

1992. — **SIROP DE FRAXININE MANDET**. « L'écorce de frêne, qui a semblé mériter un moment le titre ambitieux de quinquina d'Europe, n'est plus employée aujourd'hui,

« bien que comme amer et astringent elle ne soit pas à dédaigner. » (Gübler). Les travaux de M. Mandet, lauréat de l'Institut, ont jeté un nouveau jour sur la valeur thérapeutique du frêne; c'est à M. Mandet que l'on doit la découverte de la fraxinine; le D<sup>r</sup> Ducrest l'a employée avec succès à la dose de 60 à 90 centigrammes, contre les névralgies de la cinquième paire, et lui a reconnu des propriétés éminemment fébrifuges; c'est aussi un agent précieux pour combattre les désordres de l'appareil digestif et du système nerveux.

DOSE et MODE D'EMPLOI : Deux ou trois cuillerées à potage par jour avant les repas.

1993. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux. Par ses propriétés d'assimilation et sa nature soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à bases insolubles, telles que les phosphites ou les hypophosphites.

DOSE : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour, après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

1994. — QUINOÏDINE DURIEZ (Dragées de).  
(Voir § 1358.)

1995. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.  
Electrothérapie. — Induction. — Excitateurs.  
(Voir § 2388.)

1996. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. Les remarquables expériences faites par nos plus éminents physiologistes ont démontré depuis longtemps l'analogie qui existe entre la force électrique et la force nerveuse : l'emploi de l'électricité, comme agent thérapeutique, était donc logiquement indiqué dans le traitement des affections musculaires, à la condition *sine qua non* de pouvoir obtenir un courant doux et continu.

L'Académie de Médecine a reconnu que, seuls, les Appareils électro-médicaux flexibles de Pulvermacher avaient résolu

ce double problème; elle les a conséquemment honorés de sa haute approbation, et, de plus, elle a voté des remerciements à leur inventeur. (*Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris, tome XVI, n° 13*). Enfin, les professeurs **Becquerel, Pouillet, de la Rive, Duchenne (de Boulogne), Gariels, Littré, Onimus, Robin, Tripier...** ont, par leurs rapports élogieux, signalé et fait apprécier les heureux résultats obtenus par l'emploi des **Appareils Pulvermacher** dans la cure des affections nerveuses en général.

**1997. — EAUX MINÉRALES DE LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme).** Eaux chlorurées sodiques bicarbonatées arsenicales (60°.)

**1998. — EAU MINÉRALE DE SIERCK (Lorraine).** L'eau minérale de Sierck, chlorurée, calci-sodique (12 grammes) et bromurée, aide puissamment la médication antispasmodique dans le traitement des **névroses**.





## NYMPHOMANIE

Bains de siège froids, émollients, calmants, d'acide carbonique; conseiller le mariage, et recourir aux maisons de santé en cas d'oubli de toute pudeur. Traitement moral, exercices et distractions. A l'intérieur: **bromure de camphre**, **bromures alcalins**; préparations de **ciguë**; sulfure de carbone (une à deux gouttes dans l'alcool); **toniques** et **ferrugineux**.

1999. — **DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM** de **FOUCHER** (d'Orléans).

2000. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE**, au bromure de camphre. Le bromure de camphre est le spécifique par excellence des maladies nerveuses : il agit à petites doses. Chaque dragée contient exactement 10 centigrammes de principe actif.

Dose : De 5 à 12 dragées par jour, toujours une heure avant les repas, ou deux heures après.

2001. — **TRIBROMURE GIGON** (Voir § 1310.)

2002. — **GRANULES LECOCQ** : Cicutine à un demi-milligramme. Les Granules Lecocq sont mathématiquement dosés par procédé mécanique; le praticien peut conséquemment compter sur un dosage précis.

2003. — **FER AUPEE** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2004. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)